

SALLES-ARBUISSONNAS EN BEAUJOLAIS (RHONE)

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 7 NOVEMBRE 2017

Présents : **LONGEFAY Marie-Claude – BOUCAUD Franck - VAURAZ Christophe - MEY Karine - DESSEIGNE Alain - KOOMEN Chantal - CHEVALIER Jean-Pierre -- GUILLARME Grégory – MATHON Christophe – RUET Raymond – PELLETIER Franck - LALLEMENT Annette**

Excusés :

Démissions : **CHEVILLON Yannick - DUBRESSON Nathalie - GUYOT Florence**

AGGLO VILLEFRANCHE-BEAUJOLAIS-SAONE :

Syndicat des Eaux du centre beaujolais : Présentation du rapport annuel 2016, sur le prix et la qualité du service.

Carte communale : Mme le Maire informe qu'elle a refait une nouvelle demande pour modifier notre carte communale. Réponse de l'agglo : Pour l'instant ce n'est que les PLU qui sont traités. Les cartes communales seront traitées après. Attente de réponse pour savoir si on peut modifier notre carte communale, avant d'être en PLU.

RAM : Un responsable de l'agglo va venir sur la commune pour voir les locaux que l'on peut mettre à disposition. Peut-être la garderie ? Est-ce que cela va intéresser nos assistantes maternelles et les parents concernés ? Est-ce que ce projet va résoudre le problème de manque d'assistantes maternelles ? Qui doit faire l'enquête auprès des assistantes maternelles ? Le ménage revient à qui ?

SAMDIV – SPL : Il est proposé aux 19 communes de devenir actionnaire de cette société publique locale. Cette société pourrait aider les différentes communes notamment une aide pour une assistance à maîtrise d'ouvrage.

Réseau Assainissement : La séparation du réseau (eaux usées / eaux pluviales) se fera dans les 15 prochaines années. La première rue concernée pour notre commune, est la rue du 11 novembre, qui sera suivie par le quartier du Chapitre et la rue de la Treille.

LA BENOITE :

Suite à la liquidation judiciaire en date du 21 septembre 2017, Mr MARTINEZ a déposé les clefs de LA BENOITE dans la boîte aux lettres de la mairie, le lundi 30 octobre 2017. L'état des lieux a eu lieu, le mardi 31 octobre à 14h30, en présence de l'huissier, Maître QUIBLIER mais sans la présence de Mr MARTINEZ. Des rendez-vous sont prévus avec le commissaire-priseur (mercredi 8 novembre) et le commissaire-liquidateur (lundi 13 novembre).

Des personnes se sont présentées en mairie pour une éventuelle reprise.

Une commission pour recruter un repreneur a été formée : Mmes MEY, KOOMEN, LONGEFAY + Mrs BOUCAUD, VAURAZ et DESSEIGNE.

Il est décidé de commencer à travailler sur le recrutement à partir de début décembre.

Le conseil déplore cette 3^{ème} liquidation. Cependant, il s'avère que cette affaire est tout à fait viable, si l'exploitant ouvre et travaille régulièrement (aussi bien le restaurant que les chambres d'hôtes).

SITE CLUNISIEN :

Achat d'une plaque (40x40) en pierres de lave de Volvic, retraçant l'histoire de SALLES et des Sites Clunisiens en Europe. Tous les sites clunisiens se doivent d'avoir une telle plaque. Coût 574,80 € TTC.

CITY STADE :

Les arbres seront plantés prochainement, dès que la météo sera pluvieuse. Des plots en bois, seront installés des 2 côtés de l'entrée du parking afin d'éviter aux véhicules de rouler sur la pelouse et de faire des dégradations.

Les panneaux de signalisation vont être commandés avec l'aide financière du département au titre des amendes de police (500 €).

ANCIENNE GARE :

Des petits travaux supplémentaires d'électricité et de menuiserie ont été effectués. L'entreprise MUTIN va intervenir fin novembre pour le parking.
Les subventions du département pour ces 2 projets ci-dessus nous ont été versées ainsi qu'un acompte sur la DETR (Dotation des équipements des territoires ruraux).

VOIRIE :

- a) Enrobés Voirie :
L'enrobé des tranchés pour le réseau d'eau (Route du Zacharie) a été réalisé ainsi que de l'enrobé projeté sur certaines parties de voirie abimée.
- b) Curage Bacs :
L'entreprise DESPRAT va procéder au nettoyage de 2 bacs (Le Champion + les Coquelicots)
- c) Curage Fossés :
L'entreprise VERGNAIS va effectuer le curage des fossés, du 20 au 24 novembre

PORTE GOTHIQUE :

Le cabinet d'architecture, RL&A est venu sur place, le 18 octobre, pour préparer le dossier de maîtrise d'œuvre.
Lecture du courrier de la DRAC précisant que la porte gothique est bien classée car elle est rattachée à l'église, qui est également classée.

FONDATION DU PATRIMOINE :

- a) Porte Gothique :
Une convention pour le lancement de la souscription, sera signée le vendredi 10 novembre entre la fondation du patrimoine, les amis de salles et la commune.
- b) Eglise St Laurent d'Arbuissonnas :
Poursuite de la convention entre Les Amis de St Laurent, la fondation du patrimoine et la commune pour la souscription relative aux travaux intérieurs de la nef.
Des feuillets concernant ces opérations seront distribués aux habitants.

FINANCES :

Conseil départemental : Accord des subventions demandés pour les travaux 2018. Signature de cette convention le lundi 13 novembre à COGNY

Réserve parlementaire : La subvention demandée en début d'année, pour l'installation de jeux pour enfants, a été accordée.

Conseil régional : Délibération pour demander des subventions travaux 2018 au titre du Plan régional en faveur de la ruralité

Assistance juridique : Signature convention 2018 pour une cotisation de 722 €

Délibération : Créances éteintes pour des arriérés de garderie.

ECOLE :

a) Conseil d'école :
Mme MEY donne le compte-rendu du conseil d'école du jeudi 19 octobre. 2 élèves bénéficient du RASED (aide pour enfants en difficultés). Les effectifs et de 102 élèves. Le test de confinement a été réalisé avec succès.

Une rencontre a eu lieu entre le personnel travaillant à la cantine, quelques membres de l'association de la cantine, le personnel enseignant et la commune, pour essayer de trouver des solutions pour remédier au bruit, tout en sachant que le moment de cantine doit rester un moment convivial pour les enfants.

b) Piscine :
Les enfants de CP iront à la piscine au Nautile, du 12 décembre au 13 mars. Les trajets se feront avec les enfants de l'école de ST JULIEN.

c) Rythmes scolaires :
Le conseil municipal décide à l'unanimité, de revenir à la semaine de 4 jours, sans TAP, dès la rentrée 2018-2019.

d) Maintenance Informatique :
Accord du conseil pour signature d'un contrat de maintenance pour le parc informatique de l'école avec la société ISINET : Coût annuel 2 448,00 € TTC.

CENTRE DE LOISIRS :

Mr GUILLARME donne le résultat du centre aéré qui s'est déroulé durant les vacances scolaires de la Toussaint. 53 enfants ont fréquenté ce centre. 10 familles de la commune adhèrent à ce service.

Compte tenu du changement de rythme scolaire sur les communes du secteur (retour semaine à 4 jours), le centre souhaiterait mettre en place des activités pour la journée du mercredi. Un sondage sera fait auprès des familles des 5 communes (BLACE, ST JULIEN, VAUX, LE PERREON et SALLES-ARBUISSONNAS).

MUSEE :

Différents petits travaux d'entretien sont à effectuer. Franck BOUCAUD va rencontrer les services techniques de l'agglo pour savoir qui fait quoi et qui paie (commune ou agglo).

CONCERTS :

Samedi 9 décembre (17h) : Spectacle pour enfants (3-10 ans) « Martin et la Voleuse de Noël », à la salle du Breuil. Entrée au prix de 5€ (adultes et enfants).

Dimanche 10 décembre (17h) : Concert gratuit à l'église de la chorale « A CAPELLA » Entrée libre.

Vendredi 9 février (soir) : Concert « Musiques Actuelles » donné par le conservatoire de musique de VILLEFRANCHE, en partenariat avec l'agglo, à la salle du Breuil.

Samedi 17 mars (soir) : Bal « Folk » donnée par le conservatoire de musique de VILLEFRANCHE, en partenariat avec l'agglo, à la salle du Breuil.

Samedi 23 juin (fin d'après-midi) : Fête de la musique au Chapitre

BULLETIN :

Les articles sont réceptionnés. Ce bulletin sera prêt et distribué avant la fin d'année 2017. Coût pour 450 exemplaires : 3 371,50 € TTC

NOEL ANCIENS :

Le repas proposé aux 72 personnes de + de 70 ans, se déroulera le vendredi 8 décembre, à la salle du Breuil et sera servi par le restaurant CARVAT. Ce repas sera animé par les chants des enfants des écoles. Les personnes ne participant pas au repas, recevront courant décembre un panier gourmand. Durant les activités des TAP (temps d'activités périscolaires), les enfants fabriqueront des petits lumignons, qui seront remis aux anciens.

Copieur MAIRIE :

Acceptation du devis de la société EVAL BUREAUTIQUE pour changement du copieur de la mairie. Coût par trimestre 674,33 € TTC au lieu de 983,99 € TTC. Le copieur actuel de la mairie passera à l'école.

DIVERS :

- a) Voie du tacot : réunion fin novembre en mairie. Un nouveau courrier a été adressé au département.
- b) Brigades Vertes : Ce service interviendra 4 jours au mois de novembre. Coût 800,00 € TTC.
- c) Brigades des rivières : Une demande a été faite pour le nettoyage de la Vauxonne, notamment au Pont Mathivet, pour améliorer la visibilité. Ce dossier est géré par le syndicat mixte des rivières.
- d) Illuminations : L'entreprise SERPOLLET installera les illuminations début décembre et les enlèvera au mois de février, après les conscrits. Coût : 2 640,00 € TTC.
- e) Salle du Breuil : Visite de la commission de sécurité le 11 octobre. Tout est OK et validé par les pompiers.
- f) Correspondant de Presse : Mr Aimeric ARANYOS est le nouveau correspondant du journal LE PROGRES.

Vous pouvez le joindre au 06-75-50-99-45

PROCHAINES REUNIONS :

Mardi 5 Décembre 2017 (19h)

Mardi 9 janvier 2018 (19h)

Mardi 6 février 2018 (19h)